

Ceux qui s'installent sont plus pauvres que ceux qui partent

Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur • n° 96 • Octobre 2021



En 2015, les migrations résidentielles internes à la France contribuent au dépeuplement des quartiers de la politique de la ville (QPV) de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le déficit migratoire est particulièrement marqué dans les métropoles d'Aix-Marseille-Provence et de Toulon-Provence-Méditerranée, ainsi que pour les jeunes de 26 à 35 ans. Le niveau de vie des personnes qui rejoignent les QPV de la région est proche de celui des habitants déjà installés, mais nettement inférieur à celui des personnes qui les quittent. Ainsi, les migrations résidentielles appauvrissent légèrement les quartiers de la politique de la ville. Mais c'est la faible augmentation du niveau de vie des habitants déjà installés qui contribue le plus à creuser l'écart entre les QPV et leurs environnements urbains.

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 ambitionne de « réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants ».

Fin 2020, un rapport de la Cour des comptes analyse la situation de huit quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et constate qu'en dépit des moyens déployés, notamment pour l'amélioration du bâti et de l'urbanisme, leur attractivité résidentielle « a peu progressé ». Qu'en est-il dans les QPV de Provence-Alpes-Côte d'Azur, en particulier dans les quatre intercommunalités les plus peuplées de la région ?

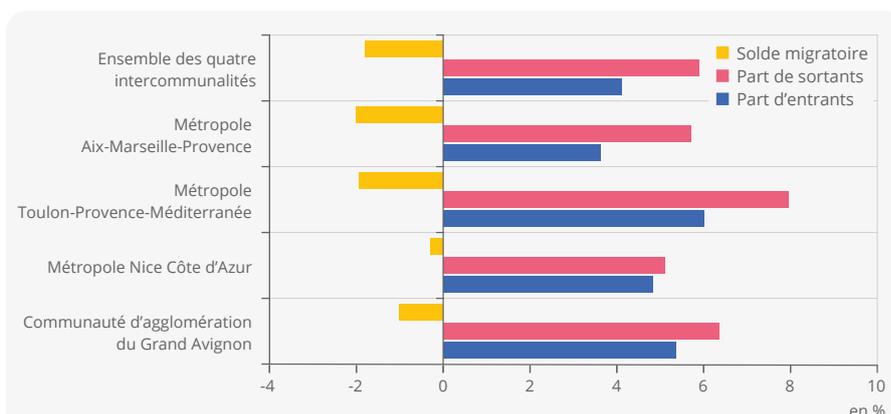
Les migrations résidentielles contribuent à dépeupler les QPV

En 2015, environ 415 000 personnes habitent un QPV des métropoles d'Aix-Marseille-Provence (AMP), Nice Côte d'Azur (NCA), Toulon-Provence-Méditerranée (TPM) et de la communauté d'agglomération du Grand Avignon. L'attractivité résidentielle de ces quartiers

est très faible : les **entrants** étant moins nombreux que les **sortants**, les déménagements (hors départs et arrivées de l'étranger) réduisent la population de 1,8 % en un an ► [figure 1](#) ► [sources et méthode](#).

Dans les QPV des métropoles toulonnaise et marseillaise, ce phénomène est très prononcé. Il s'explique par un taux d'entrants très faible dans les **quartiers du nord de Marseille** et un taux de sortants très élevé dans ceux de TPM. Le déficit est

► 1. Taux d'entrée, de sortie et solde migratoire dans les QPV des quatre plus grandes intercommunalités de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Lecture : les personnes ayant déménagé en France hors des QPV de la métropole d'Aix-Marseille-Provence en 2015 représentent 5,7 % des habitants de ces quartiers au 1^{er} janvier 2015 et celles qui y ont emménagé en provenance d'autres territoires français 3,6 %, portant le solde migratoire à - 2,1 %.

Champ : habitants des QPV au 1^{er} janvier 2015 ou 2016, hors personnes ayant déménagé en provenance ou à destination de l'étranger en 2015.

Source : Insee, Fichier démographique des logements et des individus 2016 (Fidéli).

En partenariat avec :

beaucoup moins marqué à NCA où, du fait de prix de l'immobilier particulièrement élevés, les mouvements migratoires sont parmi les plus faibles de France. Sous l'effet des migrations, les QPV perdent surtout des jeunes adultes, notamment de jeunes actifs en emploi et des couples sans enfant. Le déficit le plus fort concerne les 26-35 ans : - 3,3 % en 2015, et plus encore dans certains quartiers du nord de Marseille et de TPM. Les QPV du Grand Avignon se distinguent par un déficit plus marqué parmi les 36-45 ans. À **Marseille Centre** en revanche, le déficit concerne beaucoup plus les enfants. Pour les personnes de 15 à 64 ans dont les revenus professionnels dépassent 12 000 euros en 2014, le déficit migratoire atteint 3,8 % et jusqu'à 5,7 % dans les quartiers du nord de Marseille.

Mobilité et évolution du niveau de vie vont souvent de pair

Dans plus d'un cas sur deux, le **niveau de vie** des personnes évolue significativement au moment du déménagement. Il s'agit plutôt d'une baisse pour les entrants (perte supérieure à 2 500 euros annuels pour 31 % d'entre eux) et d'une hausse pour les sortants (gain supérieur à 2 500 euros pour 29 %).

Cela résulte parfois d'une évolution de la situation professionnelle, mais provient plus souvent d'un changement d'environnement familial au moment du déménagement ► **encadré 1**.

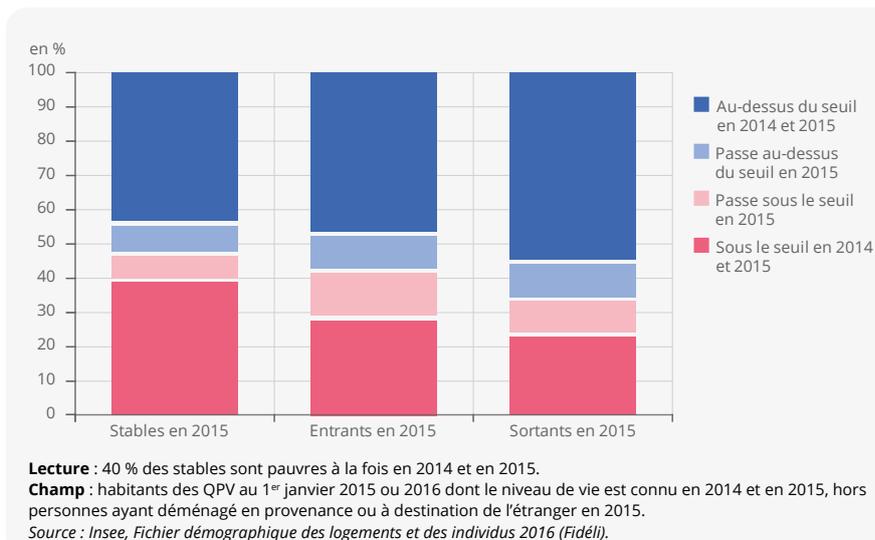
La situation des entrants tend à se rapprocher de celle des **stables**. Ainsi 14 % deviennent pauvres en 2015 alors qu'ils ne l'étaient pas en 2014 ► **figure 2**. La situation des sortants, initialement plus favorable, s'améliore encore un peu : 11 % sortent de la pauvreté en 2015. La situation financière des stables évolue peu : 8 % franchissent le seuil de pauvreté à la hausse et la même proportion à la baisse.

Dans les QPV de TPM et d'AMP, les fluctuations de niveau de vie des entrants et sortants sont plus importantes qu'ailleurs.

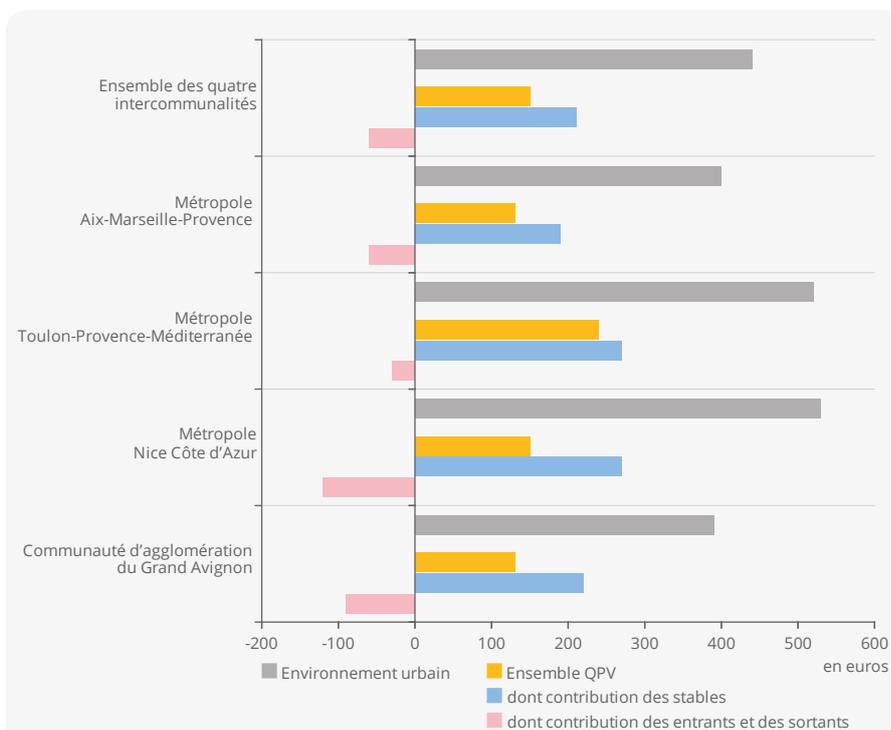
Les entrants sont un peu moins pauvres que les stables...

L'année de la migration, la situation financière des entrants est en général un peu plus favorable que celle des stables, mais aussi plus hétérogène. Le niveau de vie médian des entrants est en effet supérieur (13 390 contre 12 580 euros), mais ceux-ci sont surreprésentés à la fois parmi les 10 % des habitants les plus pauvres et les 10 % les plus riches des quartiers.

► 2. Situation des individus relativement à la pauvreté en 2014 et 2015 dans les QPV des quatre plus grandes intercommunalités de Provence-Alpes-Côte d'Azur



► 3. Évolution du niveau de vie moyen entre 2014 et 2015 dans les QPV des quatre plus grandes intercommunalités de Provence-Alpes-Côte d'Azur et dans leurs environnements urbains



De tels écarts s'observent dans la plupart des QPV. Dans les quartiers du nord de Marseille, toutefois, les entrants ont le plus souvent un niveau de vie plus faible que les stables. Dans le QPV de Marseille Centre, les niveaux de vie des entrants sont particulièrement disparates.

...mais nettement plus pauvres que les sortants

En 2015, le niveau de vie des entrants est nettement plus faible que celui des sortants. Ainsi, par exemple, la médiane du niveau de vie des sortants est supérieure de 1 780 euros à celle

► 1. Les changements d'environnement familial ont un impact sur le niveau de vie

L'environnement familial d'une personne change lorsque la composition de son ménage évolue. La naissance d'un enfant s'accompagne fréquemment d'une diminution du niveau de vie des habitants du ménage concerné puisque le nombre d'**unités de consommation** dans le ménage augmente. Pour les jeunes qui quittent le domicile parental sans accroître leur revenu, la décohabitation va souvent de pair avec une baisse de leur niveau de vie. Les séparations et les unions peuvent aussi occasionner des variations, à la hausse ou à la baisse selon la trajectoire des individus.

des entrants. L'écart est le plus marqué dans les QPV de NCA, où les sortants ont le niveau de vie le plus élevé. Il est également important dans le Grand Avignon, à cause du faible niveau de vie des entrants, à l'instar des stables. Il est plus faible dans les quartiers de TPM et de Marseille Centre.

In fine, les migrations résidentielles ralentissent la hausse du niveau de vie

Entre 2014 et 2015, le niveau de vie des habitants des QPV progresse de 150 euros en moyenne ► **figure 3**. Cette progression est exclusivement portée par l'augmentation modérée du niveau de vie des stables (+ 220 euros en moyenne). Compte tenu de leur poids important dans la population totale, ils contribuent à élever de 210 euros le niveau de vie moyen. Les migrations résidentielles ont pour leur part un impact négatif, du fait que les sortants, plus nombreux que les entrants, sont moins pauvres. Elles contribuent à baisser le niveau de vie moyen de 60 euros. La contribution positive des stables est plus forte qu'ailleurs dans les quartiers de TPM et de NCA. L'effet paupérisant des migrations est davantage marqué à NCA et dans le Grand Avignon.

L'écart se creuse entre les QPV et les autres territoires urbains

Par ailleurs, le niveau de vie moyen progresse beaucoup moins vite dans les QPV que dans leurs **environnements urbains** (+ 440 euros en moyenne entre 2014 et 2015). L'écart de niveau de vie en défaveur des QPV se creuse donc, principalement en raison de la faible évolution du niveau de vie de leurs habitants stables.

► 2. Cinq profils types d'habitants mobiles

Parmi les habitants des QPV des quatre plus grandes intercommunalités de la région au 1^{er} janvier 2015, 45 000 déménagent au cours de cette même année. Leur parcours résidentiel s'effectue le plus souvent au sein du même type de logement : les locataires du parc social y demeurent, de même que ceux du parc privé. Le parcours dépend également de l'âge, de l'environnement familial et du niveau de vie des habitants.

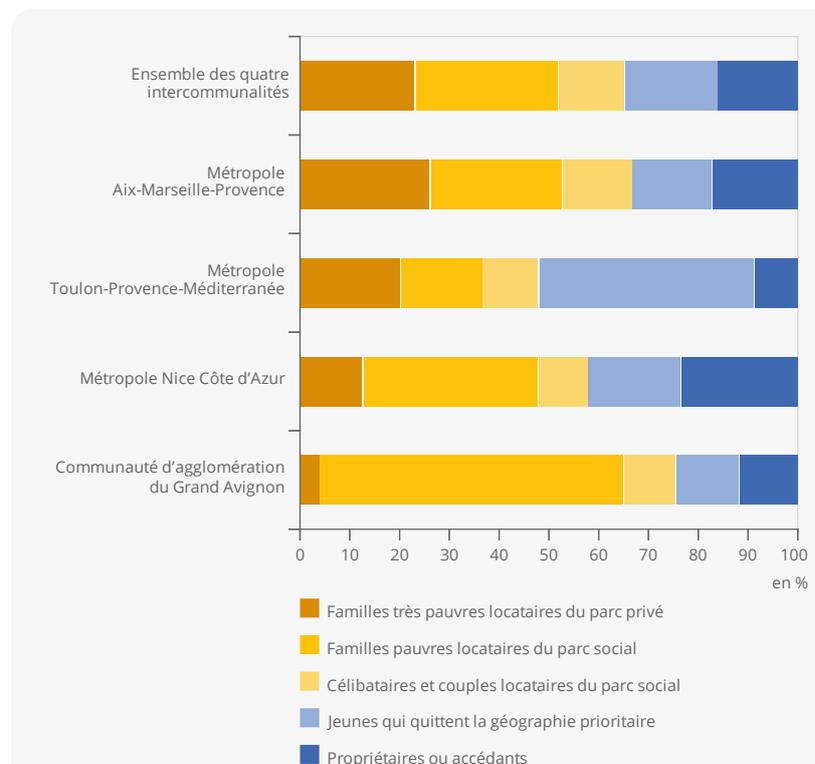
Parmi ces mobiles, 23 % sont associés au profil type des **familles très pauvres locataires du parc privé**. Souvent membres de familles nombreuses, ils restent locataires du parc privé à l'intérieur de la géographie prioritaire. Les revenus annuels issus de l'activité professionnelle des 15-64 ans dépassent 12 000 euros dans un cas sur dix. Le déménagement leur permet parfois d'accéder à un logement plus grand. Il s'accompagne fréquemment de changements d'environnement familial. La moitié déménage à l'intérieur de leur QPV. Les habitants de Marseille Centre sont surreprésentés.

Le profil type des **familles pauvres locataires du parc social** rassemble 29 % des mobiles. Ils vivent également souvent dans des familles nombreuses, tandis que leur déménagement s'effectue en provenance et à destination du parc locatif social, à l'intérieur de la géographie prioritaire. Les habitants des QPV de la communauté d'agglomération d'Avignon et ceux du nord de Marseille sont très présents. Les **célibataires et les couples locataires du parc social** constituent le troisième profil type (13 % des mobiles). Ils sont souvent âgés de plus de 45 ans et déménagent dans leur quartier. Leur niveau de vie médian s'élève entre 2014 et 2015, suite à une augmentation de plus de 2 500 euros pour un quart d'entre eux. Les principales sources de revenu des adultes sont les revenus issus du travail et les retraites.

Les **jeunes qui quittent la géographie prioritaire** (19 % des mobiles) sont souvent âgés de 19 à 35 ans et déménagent au sein du parc locatif privé. Leur niveau de vie ainsi que leur revenu issu de l'activité professionnelle médians s'élèvent l'année du déménagement. Les habitants des QPV de TPM sont particulièrement présents.

Le dernier profil type (16 % des mobiles) est celui des **propriétaires ou accédants**. Moins pauvres, ces mobiles sortent de la géographie prioritaire et se caractérisent par leur lien à la propriété (propriétaires, accédants ou encore anciens propriétaires déménageant vers le parc locatif privé). En 2014, moins d'un sur dix est pauvre et la moitié a un niveau de vie supérieur à 21 660 euros. Leur logement à l'arrivée est souvent plus grand qu'au départ. Pour sept personnes de 15 à 64 ans sur dix, le revenu issu de l'activité professionnelle dépasse les 12 000 euros annuels. Les familles de trois ou quatre personnes, les personnes âgées de 26 à 45 ans et les habitants des QPV de NCA sont surreprésentés.

► 4. Profil type des habitants des QPV au 1^{er} janvier 2015 qui ont déménagé en 2015, par intercommunalité



Lecture : dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence, 26 % des habitants des QPV ayant déménagé en 2015 peuvent être rattachés au profil type « familles très pauvres locataires du parc privé ».

Champ : hors personnes ayant déménagé à destination de l'étranger en 2015.

Source : Insee, Fichier démographique des logements et des individus 2016 (Fidéli).

Dans la région, en dehors des quatre plus grandes intercommunalités, les échanges migratoires sont plus intenses, mais produisent des conséquences semblables sur les QPV et le niveau de vie de leurs habitants. Les constats sont analogues dans les autres régions métropolitaines. Au-delà de leur impact sur les territoires, les mobilités s'inscrivent dans le parcours de vie des habitants qui en font l'objet et la nature des mobilités dépend de leurs caractéristiques. Ainsi, parmi les personnes habitant un quartier prioritaire au 1^{er} janvier 2015 et ayant déménagé en 2015, cinq profils types se dessinent ► **encadré 2.** ●

Stéphanie Durieux, Pascale Rouaud
(Insee)

↓ Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► 3. L'impact de la rénovation urbaine sur la mobilité dans les quartiers est limité, même dans les quartiers les plus concernés

La loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine de 2003 vise à réhabiliter des quartiers dans lesquels se sont concentrées les difficultés sociales, économiques et urbaines. L'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) est alors chargée de piloter et de financer le Programme national de rénovation urbaine (PNRU), doté de plus de 12 milliards d'euros de subventions sur la période 2004-2020. En 2014, dans le cadre de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, le Gouvernement crée le Nouveau Programme national de renouvellement urbain (NPNRU), toujours piloté par l'ANRU. Dans ce cadre, 450 des 1 500 quartiers de la politique de la ville feront l'objet d'une transformation globale d'ici à 2030.

En 2015, l'impact de ces travaux de démolitions, reconstitutions et réhabilitations sur les migrations résidentielles dans les quartiers apparaît très limité dans la région ; ils pourraient expliquer environ 3 % des déménagements des habitants des quartiers. Localement, les travaux de rénovation urbaine peuvent avoir un effet plus marqué, comme dans le quartier de l'Ariane à Nice où ils pourraient expliquer un déménagement sur cinq en 2015 ► **sources et méthode.** Ils peuvent entraîner le déménagement de plusieurs centaines de personnes, comme dans le quartier étendu et très peuplé du centre de Marseille.

► Définitions

Le **niveau de vie** est le revenu disponible annuel du ménage divisé par le nombre d'**unités de consommation** (1 pour le premier adulte du ménage, 0,5 pour chaque autre personne de 14 ans ou plus et 0,3 pour chaque enfant de moins de 14 ans). Le **niveau de vie médian** sépare la population en deux : la moitié a un niveau de vie inférieur, l'autre moitié un niveau de vie supérieur.

Une personne est considérée comme pauvre si son niveau de vie est inférieur au **seuil de pauvreté**, fixé par convention à 60 % du niveau de vie médian (1 028 euros par mois pour une personne en France métropolitaine en 2015).

Un habitant des QPV est dit **stable** si en 2015 il n'a pas quitté le territoire dans lequel il résidait au 1^{er} janvier. Il peut avoir déménagé au sein de ce territoire. Un **entrant** habitait hors du territoire au 1^{er} janvier 2015 et y réside au 1^{er} janvier 2016. Un **sortant** résidait sur le territoire au 1^{er} janvier 2015 mais plus au 1^{er} janvier 2016.

L'**environnement urbain** d'un QPV est constitué du territoire hors QPV de l'unité urbaine auquel il appartient.

Les **quartiers du nord de Marseille** sont les QPV situés dans les 14^e, 15^e et 16^e arrondissements de la ville. **Marseille Centre** désigne le QPV « Centre-Ville – Canet – Arnavaux – Jean Jaurès ».

► Pour en savoir plus

- « Mobilités résidentielles dans les quartiers de la politique de la ville en Provence-Alpes-Côte d'Azur », *Chiffres détaillés*, octobre 2021.
- Cour des comptes**, « L'évaluation de l'attractivité des quartiers prioritaires – Une dimension majeure de la politique de la ville », *Rapport public thématique*, décembre 2020.
- Belle R., Durieux S., Rouaud P.**, « Dans les quartiers les plus en difficulté, seulement un habitant sur trois en emploi », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 82, janvier 2020.
- Observatoire national de la politique de la ville**, « Mobilité résidentielle des habitants des quartiers prioritaires – rapport ONPV 2017 », juillet 2018.
- Durieux S.**, « Marseille concentre la moitié de la population des quartiers de la politique de la ville de la région », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 31, mai 2016.

► Sources et méthode

Le champ géographique principalement retenu dans cette étude est celui des 87 quartiers de la politique de la ville (QPV) des quatre intercommunalités les plus peuplées de la région : métropoles d'Aix-Marseille-Provence, Nice Côte d'Azur, Toulon-Provence-Méditerranée et communauté d'agglomération du Grand Avignon (hors communes situées en Occitanie). Ces QPV regroupent 81 % des habitants des 126 QPV de la région. Le **Fichier démographique sur les logements et les individus 2016** (Fidéli) contient des informations sur le logement et l'environnement familial des individus assujettis à la taxe d'habitation ou à l'impôt sur le revenu. Seuls les individus dont le logement est connu au 1^{er} janvier 2015 et au 1^{er} janvier 2016 sont pris en compte. Les personnes ayant déménagé à l'étranger ou arrivées en France en 2015 tout comme celles qui sont nées ou décédées en 2015 ne sont pas prises en compte. Les données relatives au niveau de vie et à son évolution entre 2014 et 2015 concernent uniquement les individus dont le niveau de vie est connu en 2014 et en 2015.

Les données sur la rénovation urbaine résultent d'une enquête qualitative conduite par la Cité Ressources Paca auprès des équipes de 13 programmes de rénovation urbaine régionaux pour identifier les opérations susceptibles d'avoir généré des flux résidentiels en 2015.

